

FICHE CANDIDATURE LABELLISATION DE RELAIS MDA

Autorités de publication de l'appel à candidatures :

Département des Alpes-Maritimes et GIP MDPH

Co-porteurs de la Maison Départementale de l'Autonomie

Maison Départementale de l'Autonomie

147 boulevard du Mercantour

BP 3007

06201 Nice Cedex 3

Date de publication de l'appel à candidatures : 12 novembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 10 janvier 2025

A remplir par les porteurs candidats (la fiche ne peut excéder 10 pages) :
Il est mentionné sur cette fiche plusieurs pièces à joindre au dossier, mais les éléments permettant la complétude du dossier sont listés dans l'avis d'appel à candidatures.

Rappel

- Le Département et le GIP MDPH ne labelliseront pas de projet de Relais MDA labélisé dès lors qu'il y a l'implantation d'une Antenne MDA sur la commune
- Le porteur doit être en conformité avec les règles d'accessibilité qui s'imposent aux établissements recevant du public (ERP) neufs ou à un ERP existant ou créé dans un cadre bâti existant.

1 – Porteur

Identification de la structure

Nom :
Statut juridique :
Adresse du siège social :
Code postal et commune :
Courriel et téléphone :
N° SIRET/SIREN :
N° d'identification au répertoire national des associations :
N° FINESS :
Date de la première autorisation (ou ex. agrément) :

Identification du responsable légal de la structure

Nom et prénom :
Fonction :
Courriel et téléphone :

Identification de la personne chargée du dossier (si différente du responsable)

Nom et prénom :
Fonction :
Courriel et téléphone :

A) Principales caractéristiques

- Type d'établissement
 - Structures labellisées France Services,
 - Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS),
 - EHPAD porteur de CRT,
 - les établissements publics ou associatifs PA-PH recevant du public et autorisés par le Département et/ou l'ARS.

- Type de public accueilli
- Missions principales
- Missions spécifiques
- Présentation du fonctionnement de la structure
- Organigramme

B) Principales modalités de mise en œuvre

1. Fonctionnement du projet et missions

Principaux aspects du projet (Partenariats envisagés, degrés de formalisation, liens avec les professionnels ...) *15 lignes maximum*

- Motivation pour la labellisation relais MDA

2. Moyens humains et modalités d'accueil

- Identification d'une personne référente relais
- Accueil du public : tout venant, sur rendez-vous, en Visio, permanence téléphonique
- Fonction des agents ou de l'agent référent relais MDA

3. Calendrier prévisionnel et suite de l'appel à projets

- Publication de l'appel à projets : **12 novembre 2024**
- Date limite de candidature : **10 janvier 2025**
- Vérification de la complétude des dossiers : **10 février 2025**

Le Comité de sélection se réunira dans les 4 mois après la date de dépôts des dossiers.